

Montreuil, le 18 décembre 2020

Patrick BAURET
Secrétaire général de la Fédération
Des travailleurs des industries du Livre,
du Papier et de la Communication
Case 426
263, rue de Paris
93514 Montreuil CEDEX

Monsieur Pierre LOUETTE
Président de l'Alliance de la presse
d'information générale
69, rue du Chevaleret
75013 Paris

Monsieur le Président,

Le positionnement ambigu de la partie patronale lors de la dernière réunion de la CPPNI presse en régions, le 11 décembre, semble clore toute négociation sur la future convention collective.

Après l'assemblée générale des représentants de ses syndicats du 15 décembre 2020, la Filpac-Cgt est mandatée pour vous signifier, dans une lettre ouverte, qu'il lui sera impossible de négocier l'accord tripartite Plan de filière tant qu'une nouvelle convention collective, garantissant des statuts protecteurs aux salarié-e-s des branches PQR-PQD-PHR, ne sera pas ratifiée.

Alors que nous négocions et signons régulièrement des accords avec vos mandants dans les entreprises et sur les territoires, il nous est ici refusé tout échange et toute possibilité d'avancer.

Cette situation inédite et inadmissible pour les élu-e-s et les salarié-e-s de nos entreprises, engendrera forcément des réactions coordonnées suite à la situation ainsi créée, et face aux enjeux qui nous attendent.

Vous connaissez déjà la position de notre fédération sur ce que devrait être un plan de filière dans toute sa dimension, à travers ma réponse du 30 novembre 2020 à votre demande de rencontre. La situation n'a aucunement évolué.

Conscients de l'importance de la presse écrite d'information en France, soyez assuré que nous resterons mobilisés pour la défendre et veiller à la bonne utilisation des fonds publics.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrick Bauret,
Secrétaire général de la Filpac-CGT

